

Parc national des Calanques

Orientation 01 AMA: Contribuer à protéger les patrimoines maritimes du coeur

[...]

- **AMA ? Mesure n° 3 : Contribuer à l'amélioration des connaissances sur les patrimoines naturels, paysagers et les usages des milieux littoraux et marins**

En vue de mieux connaître et comprendre l'évolution des écosystèmes, en lien avec les usages, de fournir des outils d'aide à la décision et d'appuyer les démarches de gestion existantes, l'EPPN crée et pilote un « Observatoire écologique et socio-économique des milieux et usages littoraux et marins » dédié à l'AMA (et au coeur marin).

Mesures Partenariales en Coeur associées :

- Associer les usagers spécialisés à certaines études et suivis pour les impliquer dans la protection et les missions du Parc national ;
- Mutualiser les compétences et les moyens en inter-parcs ;
- Acquisition et valorisation des connaissances.

Rôle de l'Établissement public

Crée, pilote et anime l'observatoire.

Réalise les études ou enquêtes, en cohérence avec les démarches scientifiques existantes.

Centralise et valorise les observations des usagers.

Crée et alimente une base de données à destination du public.

Communique auprès du grand public sur les connaissances acquises.

Principaux partenaires associés

État ?DRAC / DRASM

AERM&C ? AAMP

Marseille, Cassis et La Ciotat

MPM, Région

CRPEM PACA, Prud'homies

SEMIDEP, armateurs, compagnies maritimes ...

Mesure s'appliquant dans tous les espaces maritimes du Parc

[...]

Parc national des Calanques

Page 133 de la Charte PNCal

Référence ID de l'article : #2644

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-04 11:15